



Bureau de normalisation  
du Québec

Le BNQ est membre du Système national  
de normes (SNN).

# CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

N° du certificat : 374

N° de la norme : **BNQ 3680-905/2008-10-08**

N° du protocole de certification : **BNQ 3682-925/2009-05-04**

Date d'expiration : **2021-04-30**

Le Bureau de normalisation du Québec, ayant reconnu la conformité de fosses septiques préfabriquées :

(voir l'annexe au certificat)

ainsi que l'aptitude du détenteur à fabriquer ces produits conformément aux exigences de la norme et du protocole de certification, délivre le présent certificat à :

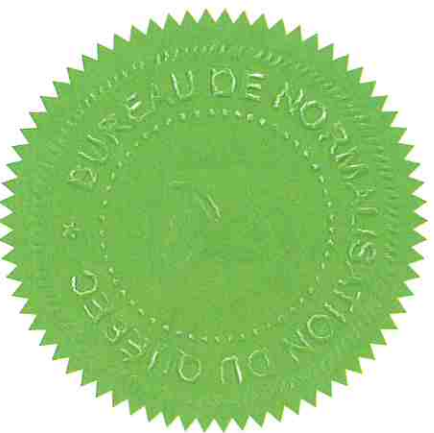
## PRÉFAB GOSSELIN LTÉE

318, rue Flintkote, Thetford Mines (Québec) G6H 4W4

Le présent certificat est délivré selon les règles précisées dans le document BNQ 9902-001. En foi de quoi, ont signé à Québec, le 17 décembre 2019.

Julie Conze, directrice des opérations  
Bureau de normalisation du Québec

Marc Ots, ing.  
Responsable de programme  
Certification



Le présent certificat demeure la propriété du BNQ et doit lui être retourné s'il le demande.  
La validité du présent certificat de conformité est vérifiable à l'adresse [www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html](http://www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html).